

CEDEAO



Département de l'Agriculture,  
l'Environnement et des Ressources en Eau  
Politique Agricole Régionale (ECOWAP)

REPUBLIQUE DU BENIN



Fraternité - Justice - Travail

UNION AFRICAINE



NEPAD  
Programme Détaillé de  
Développement de l'Agriculture  
Africaine (PDDAA)

# BENIN

## Croissance agricole, réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire : Performance récente et perspectives

**L**e but du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) est d'ajouter de la valeur aux efforts des organisations régionales ainsi que de leurs états membres au plan individuel, afin d'assurer que les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté sont atteints.

Dans la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sa mise en œuvre s'inscrit dans le cadre de la politique agricole commune (ECOWAP) à travers son Programme Régional d'Investissement Agricole (PRIA) et ses composantes au niveau national, à savoir les Programmes Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA). Une de ses activités principales est d'appuyer les pays dans la conduite d'un diagnostic complet des efforts de développement agricole et d'évaluer les tendances et perspectives alternatives de croissance ainsi que leur contribution à la réduction de la pauvreté. La présente brochure résume les résultats liés à cette dernière composante, plus précisément:

- La revue des performances récentes du secteur agricole, ainsi que leurs implications en termes de croissance et de réduction de pauvreté futures, au cas où elles devaient se maintenir dans le long terme;
- L'évaluation chiffrée des stratégies nationales de développement agricole, en particulier les résultats à attendre en termes de changement de croissance et de réduction de la pauvreté;
- L'évaluation des possibilités et conditions de réalisation de l'objectif de croissance du PDDAA pour le secteur agricole d'un taux annuel de 6 % ;
- L'évaluation des préalables en termes de croissance agricole pour la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le Développement, qui consiste à réduire de moitié le taux national de pauvreté d'ici à 2015 (OMDI);
- L'analyse comparative des niveaux de croissance, de réduction de la pauvreté, et des dépenses publiques requises pour chacun des scénarios ci-dessus.

La discussion des résultats est présentée autour des deux questions stratégiques qui sont :

- 1) Le Bénin serait-il en route pour atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté du PDDAA dans un scénario tendanciel qui prolongerait les performances récentes dans l'avenir ?
- 2) Dans quelle mesure les stratégies futures du gouvernement offrent-elles une meilleure garantie pour une réalisation de ces mêmes objectifs à l'horizon 2015 ?

Les réponses à ces questions sont détaillées dans les paragraphes ci-dessous.

## LE BÉNIN EST-IL EN VOIE DE RÉALISER LES OBJECTIFS DU PDDAA DE CROISSANCE ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE?

### Réalisations récentes et tendances actuelles par rapport aux objectifs du PDDAA

Au Bénin la croissance moyenne entre 2003 et 2007 est de 3,8%, soit une croissance par habitant au dessous de 1%. Entre 2000 et 2005, l'agriculture béninoise a enregistré une croissance en dents de scie, variant entre 2 et 6%. Le taux de croissance du secteur a été plus élevé en 2001 et 2004 atteignant respectivement 6,4 et 6,3%. C'est au cours des années 2002 et 2003 que le secteur a enregistré sa plus mauvaise performance, avec des taux de croissance très bas de 2,5 et 2,2%, respectivement. Le taux moyen de croissance annuelle de la production

agricole par habitant, calculé sur la période 1990–2004, se situe aux environs de 2,7%.

Si les tendances récentes en matière de croissance agricole se maintenaient d'ici 2015, le Bénin aurait à faire face à :

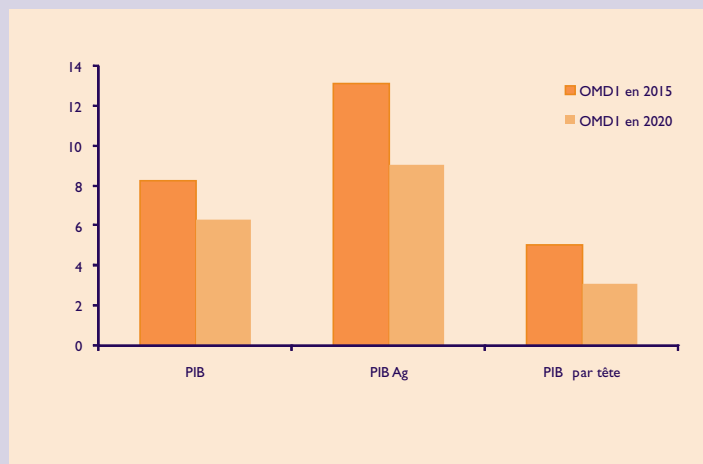
1. Une faible augmentation de la productivité totale des facteurs de l'ordre de 0,58% par an pour les cultures vivrières, 0,72% pour l'agriculture industrielle et 0,10% pour le secteur non-agricole
2. Un taux d'extension du stock de terres cultivées de 1,08% par an.
3. Un taux d'extension de la main-d'œuvre agricole de 3,4% par an.

Les projections à long terme réalisées sur la base des hypothèses ci-dessus indiquent que les taux de croissance devraient se stabiliser à 4,2% l'an pour l'ensemble de l'économie globale et à 5,1% par an pour le secteur agricole, soit une croissance du revenu par habitant de 1,0% (voir Graphique 1a). Même si ces taux de croissance sont positifs, ils sont bien inférieurs aux taux de 6% de croissance pour le secteur agricole, tel que prévue dans le cadre de l'ECOWAP/PDDAA. Les projections indiquent également qu'un taux de croissance agricole de 5,1% serait insuffisant pour permettre une réduction du taux de pauvreté de 50% à l'horizon 2015. Au contraire, les projections dans le Graphique 2a indiquent que le taux de pauvreté en milieu rural augmenterait de presque 20% tandis que le taux pour l'ensemble du pays resterait pratiquement inchangé, si les tendances actuelles de croissance du secteur agricole se maintiennent jusqu'en 2015. Etant donné l'accroissement de la population, le nombre absolu de pauvres au Bénin devrait augmenter de 0,2 million pour tout le pays en 2015 (Graphique 3a).

Graphique 1a : Taux de croissance annuel 2007–2015 selon les différents scénarios (%)



Graphique 1b : Taux de croissance annuel 2007–2015 selon les différents scénarios (%)



# LES STRATEGIES

## DU GOUVERNEMENT PERMETTRONT-ELLES D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE CROISSANCE ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE D'ECOWAP/PDDAA?

### Vue d'ensemble des objectifs stratégiques gouvernementaux du secteur agricole

Suite à la définition des Orientations Stratégiques de Développement (OSD) pour la période 2006–2011, et pour donner corps aux orientations stratégiques et priorités du gouvernement, le Bénin s'est doté en 2008 d'un Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA). L'objectif global du PSRSA, qui s'étale sur la période allant de 2008 à 2015, est d'améliorer les performances de l'agriculture béninoise pour la rendre capable d'assurer, de façon durable, la souveraineté alimentaire de la population et de contribuer au développement économique et social du Bénin, et à la réduction de la pauvreté. De manière spécifique, il s'agit de (i) améliorer la productivité et la compétitivité agricoles, (ii) garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, (iii) garantir une gestion durable des terres, des zones d'élevage et de pêcheries. De plus, des plans de développement stratégiques existent pour plusieurs sous-secteurs à savoir la production végétal, élevage, et pêche et aquaculture.

Des analyses de simulations ont été faites sur la base des réalisations envisagées dans le PSRSA et les différents plans sectoriels, afin d'évaluer les chances de réalisation des objectifs de croissance et de réduction de pauvreté de l'ECOWAP/PDDAA.

### Perspectives de croissance économique et de réduction de la pauvreté sous les stratégies gouvernementales

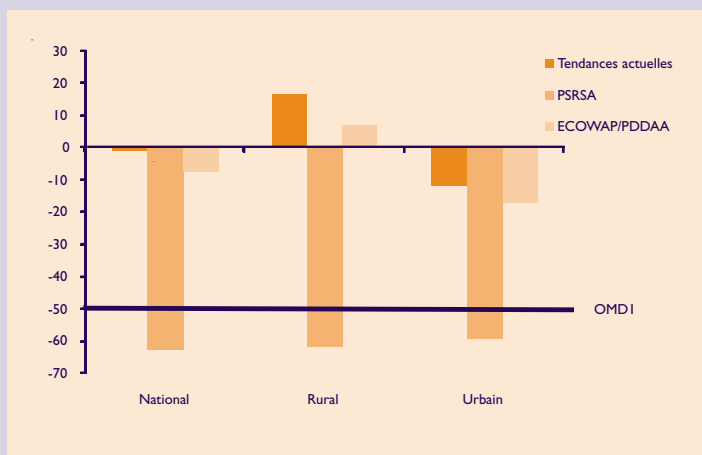
Une mise en oeuvre effective du PSRSA devrait aboutir à un taux de croissance moyen de 8,9% pour le PIB global et de 14,3% pour le PIB agricole. Comme le montre le Graphique 1a, ces performances futures de croissance dans le cadre du PSRSA sont largement au-dessus du résultat enregistré sur la période 1998-2006 et de la cible de 6% telle que définie dans l'ECOWAP/PDDAA. En particulier, la mise en oeuvre du PSRSA augmenterait le PIB par capita de 5,7%. La réduction du taux de pauvreté serait de l'ordre de 63% (voir Graphique 2a). En outre, le Graphique 3a montre que le nombre absolu de pauvres diminuerait considérablement sous le scénario PSRSA. Par conséquent, la réduction de la pauvreté sous le scénario PSRSA permettrait au Bénin d'atteindre l'OMDI en 2015.

### Taux de croissance requise pour atteindre l'objectif d'OMDI au Bénin en 2015 ou en 2020

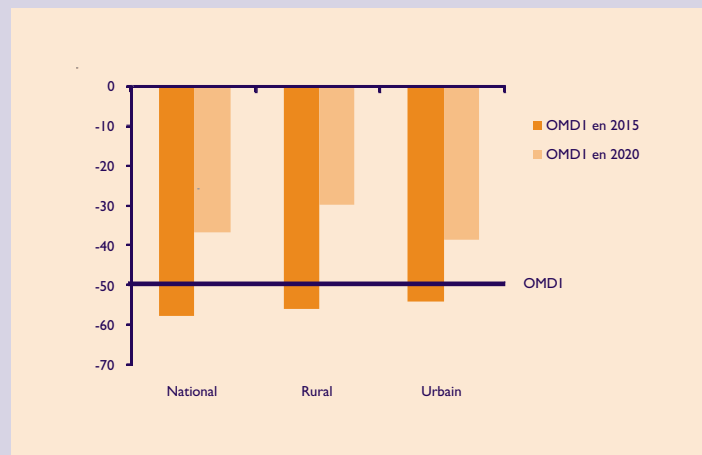
Le taux de croissance agricole moyen nécessaire pour réduire de moitié le taux de pauvreté d'ici à l'an 2015, se situe à 13,1%, soit un taux de croissance du PIB par habitant de 5,1% (Graphique 1b). Sous ce scénario, le nombre absolu de pauvres diminuerait considérablement de presque 1,4 million d'habitants au niveau national et plus de 1,3 million en milieu rural, malgré l'augmentation de la population au rythme de 3,2% par an pendant la même période.

Les taux de croissance ci-dessus paraissent relativement élevés, comparés aux performances historiques du secteur agricole et de l'économie béninoise. Par

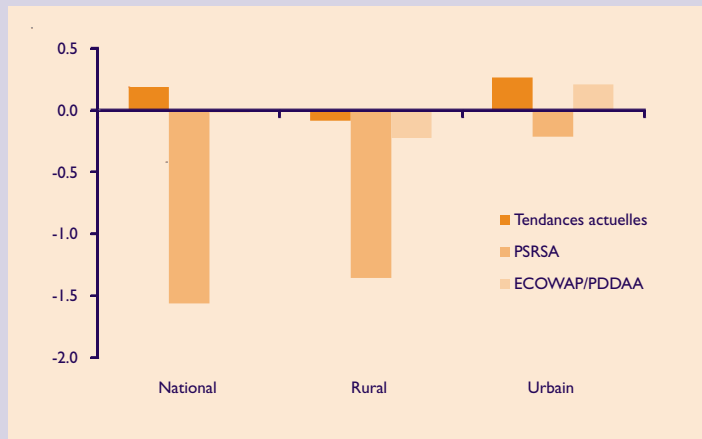
Graphique 2a : Réduction du taux de pauvreté entre 1990 et 2015 selon les différents scénarios (%)



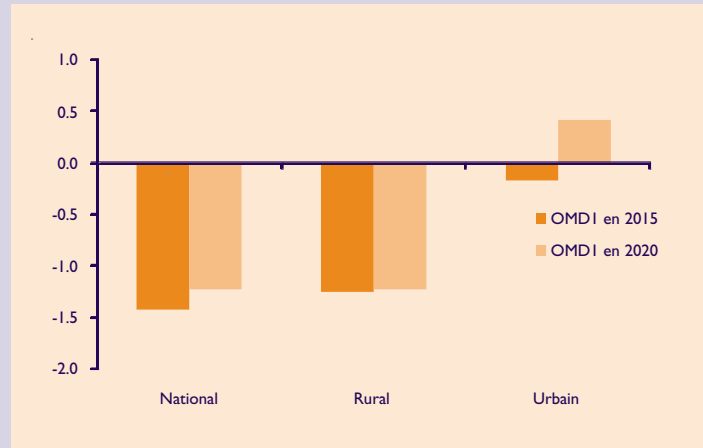
Graphique 2b : Réduction du taux de pauvreté entre 1990 et 2015 selon les différents scénarios (%)



**Graphique 3a : Evolution du nombre absolu de pauvres entre 2006 et 2015 selon les différents scenarios (Mill.)**



**Graphique 3b : Evolution du nombre absolu de pauvres entre 2006 et 2015 selon les différents scenarios (Mill.)**



conséquent, un autre scénario qui consisterait à réduire de moitié le taux de pauvreté à l'horizon 2020 a été pris en considération. Comme le présente le Graphique 1b, ce scénario aurait requis une croissance agricole de 9,1%, soit un taux de croissance du PIB par habitant de 3,1%. Sous ce scénario, le nombre absolu de pauvres diminuerait de 1,2 million d'habitants essentiellement en milieu rural, malgré une augmentation concomitante de la population nationale.

## Les défis de la mise en œuvre du PSRSA et de la réduction de la pauvreté au Bénin

En résumé, les résultats des différents scénarios qui ont été considérés indiquent que : (i) une continuation

des tendances actuelles de croissance au Bénin ne permettrait pas d'atteindre ni l'objectif de croissance agricole de l'ECOWAP/PDDAA, ni une réduction significative du taux de pauvreté d'ici à 2015; (ii) une mise en œuvre efficace du PSRSA se traduirait par la réalisation de ces deux objectifs ; et (iii) enfin, les taux de croissance économique et agricole correspondant aux objectifs du PSRSA ou à la réalisation de l'OMDI en 2015 ou en 2020 sont extrêmement élevés comparativement au taux qui se dessinent sous les tendances actuelles

*Cette synthèse est tirée du rapport des experts du Bénin avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Département pour le Développement International (DFID), de l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID), et du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).*

## REPUBLIQUE DU BENIN

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du programme ECOWAP/PDDAA : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche; Ministère de l'Economie et des Finances; Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale; Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature; Ministère du Commerce; Ministère de l'Industrie; Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique; Ministère Délégué auprès du Président de la République chargé du Transport; Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur.

**Personnes ressources:** Secrétaire Général du MAEP, M. Aly BOUCO IMOROU : (+229)21300410; Directeur de la Programmation et de la Prospective, M. Assogba HODONOU : (+229) 21300289; Cellule PNIA, M. Christophe K.T. MEDENOU (+229)95843324 et M. Martin HOUNDONUGBO (+229)95421526; Cellule CEDEAO, M. Mohamed ASSANI (+229)95961966.